

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 28 (1948)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Études bibliographiques

**Autor:** J.S. / F.B.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

*Nous avisons nos lecteurs que nous ne sommes pas en mesure de leur procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Ils devront les demander à leur libraire habituel et, pour les livres suisses, nous rappelons qu'ils peuvent les commander, par l'intermédiaire de leur libraire à la Maison du livre français, 4, rue Félibien, Paris-6<sup>e</sup>, ou directement au Centre de documentation et vente du livre suisse, 57, rue de l'Université, Paris-7<sup>e</sup> (Tél. Littré 86-57) où ils pourront obtenir tous renseignements au sujet des livres édités en Suisse.*

**PIERRE FOLLLET. Les tarifs d'impôts.** Essai de mathématiques fiscales. Lausanne, Payot, 1947. In-8°, 516 pages, 50 photographies hors textes, 15 fr. s.

M. Pierre Folliet vient de fournir aux lecteurs de langue française un très remarquable instrument de travail nécessaire à l'étude des innombrables problèmes de la fiscalité. Son gros ouvrage (500 pages) sur « Les tarifs d'impôts » porte un sous-titre modeste : Essai de mathématiques fiscales. C'est un essai, une tentative en effet, en ce sens que l'œuvre appellera de nombreux prolongements. Mais c'est aussi bien un traité et des plus solides.

Bien que l'on rencontre « *Steuermathematik* » dans le titre d'un ouvrage publié en 1922, l'expression : mathématiques fiscales est encore assez peu employée aujourd'hui. Elle mérite pourtant de devenir classique au même titre que mathématiques financières.

Nul ne contestera la nécessité d'un usage constant de l'outil mathématique (et très spécialement l'algèbre de la fonction exponentielle) dans la comptabilité des opérations à long terme, et c'est là le fondement des mathématiques financières. D'une façon assez parallèle l'ouvrage de M. Folliet nous montre l'intervention nécessaire de l'outil mathématique dans les problèmes proprement fiscaux.

C'est en se plaçant d'abord au point de vue du contribuable que notre auteur construit son analyse. Certains lecteurs pourront s'étonner de ne pas rencontrer, au cours des critiques très détaillées de M. Folliet, d'arguments généraux empruntés à la théorie économique. Mais il faut louer l'auteur, au contraire, d'avoir été fidèle à sa méthode : car c'est ainsi qu'il fallait commencer. Et il semble bien que ce soit en élargissant, mais progressivement et prudemment, cette sorte de critique que l'on pourra arriver à asseoir sur des bases scientifiques solides la théorie générale de l'impôt. Ce sont, en effet, des questions d'expertise fiscale qui ont conduit M. Folliet à se poser des problèmes de plus en plus généraux jusqu'à construire cette esquisse d'une grammaire générale des impôts qu'il nous livre aujourd'hui.

Qu'est-ce qu'un tarif d'impôts? Au lieu d'une expression mathématique du tarif, la loi nous donne une expression juridique : et l'on sait l'infinie variété des formulations. Faut-il rappeler alors que deux textes différents peuvent décrire la même réalité? Faut-il rappeler l'expression, classique dans la doctrine, de « *progressivité cachée* »? Au contraire le propre du langage mathématique sera d'éliminer les synonymies.

Il faut donc traduire en langage mathématique universel la pensée du législateur. Mais les « *fonctions fiscales* » qui s'introduisent alors ne sont pas toujours les fonctions simples de l'algèbre élémentaire : il est rare d'avoir une expression analytique unique, fréquent de rencontrer des discontinuités. C'est à l'étude de ces « *fonctions fiscales* » qu'est consacrée la majeure partie du livre de M. Folliet. Pour éviter de faire appel à des mathématiques trop savantes, l'auteur utilise très largement les figures graphiques pour mettre devant les yeux une foule de particularités qui risqueraient d'échapper à la simple lecture du texte de la loi. On ne peut que l'en féliciter, d'autant plus que l'exécution matérielle des figures est absolument parfaite.

Ayant établi ces bases solides, M. Folliet essaie de mettre au point des méthodes générales de constructions de tarifs satisfaisant d'une part aux données imposées par le pouvoir politique et, d'autre part, à certaines conditions de rationalité et de régularité qu'il énumère. Il ne construit donc pas un « *impôt idéal* », et on doit le féliciter de sa prudence, mais tout un arsenal d'impôts rationnels où le législateur pourra choisir.

M. Folliet a voulu écrire un livre de mathématiques fiscales qui soit accessible aux non-mathématiciens. Nous pensons qu'il a réussi à être élémentaire et clair. De là ce qu'il appelle lui-même ses « *naïvetés* », disons sa lenteur pédagogique, probablement utile. A tout prendre, mathématiciens ou non, les lecteurs auront bénéfice à suivre pas à pas M. Folliet sans s'impatiser. D'autant plus que chacun des exemples est un impôt réel et non pas imaginaire ni idéal : ainsi sont passés en revue une cinquantaine d'impôts suisses et une quarantaine d'impôts étrangers. Et cette revue n'est pas le moindre bénéfice de l'allure analytique choisie volontairement par l'auteur. Regrettons seulement que les éléments de la synthèse soient un peu disséminés tout au long de l'exposé.

Il y a encore beaucoup d'efforts à faire et M. Pierre Folliet le sait bien, pour que la mathématique pénètre le secteur juridique.

Nous avons ici l'ouvrage d'un pionnier. La simplicité de l'apparat mathématique ne dissimule pas la présence constante d'un véritable esprit scientifique. Nous attendons avec confiance les travaux annoncés par l'auteur. Et nous lui souhaitons de nombreux émules.

G. Th. Guilbaud.

*Institut de science économique appliquée, Paris.*

**G. HAMONIC. Cours de droit commercial.** Conforme au programme des facultés de droit et écoles d'enseignement supérieur. — Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1947. In-8°, 324 pages, 300 fr. fr.

Qui ne connaît le célèbre cours de droit commercial de G. Hamonic, dont la troisième édition vient de paraître?

Avec une rare modestie, l'auteur décrit ainsi l'objet de son précis :

*Nous avons voulu mettre à la disposition des étudiants en droit, des élèves des Ecoles d'enseignement supérieur et des personnes qu'intéresse notre sujet un abrégé des chapitres principaux du droit commercial, compte tenu des modifications qu'y ont apportées les textes promulgués depuis 1939 jusqu'à ce jour.*

Sachons-lui gré d'avoir présenté sous une forme claire, précise, accessible à chacun, les notions, élémentaires certes, mais essentielles, du droit commercial français. J. S.

**M. KÖPFLI. Schweizerisches Flugplatzrecht.** — Zurich, Aeroverlag, 1947. In-8°, 312 pages, 18,20 fr. s.

Le droit aérien est en plein devenir, aussi faut-il saluer chaque contribution à son essor, à sa stabilisation. Cet ouvrage en est une puisqu'il fonde la doctrine relative, d'une part aux règlements de police et aux dispositions administratives régissant la construction et l'exploitation des aérodromes, d'autre part au traitement juridique des aérodromes publics, en droit suisse et en droit comparé. Il ne se contente pas de constater ce qui est, mais fait des propositions précises de *lege ferenda* et critique de façon constructive le projet de loi du 23 mars 1945. J. S.

**D<sup>r</sup> H. R. MEYER. Der Eigenwirtschaftlichkeitsgrad des Schienen- und des Strassenverkehrs als Gegenstand von Streitfragen der Schweizerischen Verkehrswirtschaft.** — Berne, Paul Haupt, 1947. In-8°, 50 pages, 4,80 fr. s.

Entre 1931 et 1935, l'entretien des routes suisses a coûté en moyenne 156 millions de fr. s. par an. 80 p. 100 des frais, soit 125 millions sont dus au trafic motorisé qui a versé en moyenne 88 millions d'impôts de toutes sortes pendant cette période : d'où un découvert de 37 millions de francs suisses par an à la charge des contribuables auxquels s'ajoutent 22 millions de francs suisses de frais de capitaux, au total 59 millions de francs suisses.

Ainsi M. Meyer, privat-docent à l'Université de Berne, démontre-t-il que les véhicules routiers présentent un degré de rentabilité 60 p. 100 moins élevé que celui des chemins de fer suisses à qui incombent tous les frais d'entretien, de renouvellement, d'intérêt et d'amortissement de leurs installations et du capital ayant servi à les financer.

Ce n'est là qu'un exemple du raisonnement de l'auteur qui ne tire pas de conclusion définitive de ses calculs, mais qui s'efforce, avec une impartialité, une précision scientifique remarquables, de poser les fondements mathématiques d'une politique rail-route économiquement défendable. J. S.

**LÉON DE RIEDMATTEN. Etude explicative des conditions générales des polices d'assurances incendie.** — Versailles, Editions de l'Observateur, 1947. In-8°, 212 pages, 220 fr. fr.

C'est un véritable manuel de la responsabilité en incendie, qui commente les 25 articles des conditions générales des polices; l'auteur ayant su éviter la « *déformation professionnelle* », le texte de ses études est aisément compréhensible. C'est pourquoi cet ouvrage, en plus des services qu'il rendra aux assureurs, sera utile aux chefs d'entreprise et aux employés des services de contentieux.

F. B.

D<sup>r</sup> KARL KÆFER. **Kontenrahmen für Gewerbebetriebe.** — Berne, Paul Haupt, 1947. In-8°, 109 pages, 6 fr. s.

Le comité économique de l'Union suisse des arts et métiers a chargé M. Karl Kæfer, professeur d'économie politique à l'Université de Zurich, de mettre sur pied une sorte de plan comptable pour entreprises artisanales. Ainsi publie-t-il un modèle complet de comptabilité adapté à ces entreprises, répondant à tous leurs besoins comptables et statistiques.

J. S.

HANS HOFER. **Landwirtschaftliche und industrielle Kostenrechnung.** — Fascicule 9 des « Beiträge zur Betriebswirtschaftslehre ». Berne, Paul Haupt, 1947. In-8°, 128 pages, 4,30 fr. s.

La méthode préconisée par M. Hofer pour déterminer la valeur de rendement des entreprises a pour objet à la fois de fixer les prix et de contrôler la productivité de l'affaire. Parti des principes usuels en matière de comptabilité industrielle, il cherche à les adapter à la comptabilité agricole.

J. S.

HENRI VILLARD. **L'exactitude et la sincérité des bilans. Le plan comptable.** — Paris, Recueil Sirey, 1947. In-8°, 128 pages, 125 fr. fr.

Voici une critique acérée et combien justifiée du trop célèbre « Plan comptable » paru chez Delmas, en 1942. En s'y conformant, affirme M. Villard, une société dont il cite l'exemple peut légitimement faire apparaître dans son bilan, à son choix, un bénéfice de 50.750, de 272.479, de 2.259.730 ou de 3.437.730 francs.

M. Villard propose, lui, pas un plan comptable, mais un « bilan type ».

J. S.

PAUL BRUEDERLIN. **Handbuch zur Erläuterung der Produkten-, Effekten- und Devisenkurse in der Schweizer Handelspresse.** Zurich, Société suisse des commerçants, 1947. In-8°, 181 pages, 17 fr. s.

La Société suisse des commerçants édite un guide pratique, clair, agréablement présenté, illustré et rédigé, sur les bourses mondiales du commerce, des titres et des devises. On y trouve l'énoncé des principes généraux qui président à l'activité des bourses et à l'établissement des cours ainsi que la description pratique des diverses bourses de céréales, de celles du coton, du caoutchouc, du café, du sucre, de la soie, du pétrole, du charbon, des métaux, etc., outre celles des titres et des devises. Dans chaque chapitre des renseignements précis exposent la signification et le calcul des cours et donnent toutes les précisions utiles aux acheteurs de ces produits.

J. S.

PAUL NICOLAS. **Le marché français en 1947.** — Paris, Éditions de la Revue « Vendre », 1947. In-4°, 256 pages, 450 fr. fr.

Partant de bases statistiques indiscutables, M. Paul Nicolas a établi, après dix-huit années de recherches, les possibilités d'achat des départements et des villes français. Il tient compte pour cela de la population, de la richesse ou pouvoir d'achat et du « vouloir d'achat » de chaque région. Partant du point de vue que les marchands de telle ville ne vendent pas seulement à leurs concitoyens, mais aux habitants des villages environnants; que d'autre part les habitants de telle ville vont faire leurs achats importants à la ville voisine, l'auteur détermine des « régions de chalandise ».

Ainsi trouve-t-on, à côté de chaque nom de département, de région de chalandise ou de localité, le *chiffre de la population* qui sert à déterminer la vente de produits typiquement banaux tels que le pain, le lait, le sucre et le *chiffre de richesse vive* qui sert à déterminer la vente de produits typiquement « anomaux », de produits de grand luxe. La plupart des biens se situent entre le banal et l'anomal, aussi faut-il leur appliquer un certain coefficient de chacun des deux chiffres.

*Ce que mon ouvrage peut vous dire, c'est ce que vous pouvez vendre relativement dans chaque région, dans chaque département, dans chaque R. C. Si votre affaire existe déjà, vous pouvez donc apprécier quelles régions devraient rendre plus et combien — pour ne citer que le premier usage que vous pouvez en faire. Si votre affaire est neuve, dès que vous aurez fait un sondage ou deux dans des coins de France bien choisis, vous pourrez déterminer avec une précision suffisante le volume probable que présenteront vos ventes quand vous couvrirez un territoire plus vaste qui peut même être la France entière.*

Signalons qu'après l'indication de ces chiffres, on trouve, pour chaque département, la description complète et mathématique des ressources publicitaires locales.

J. S.

LÉON WALTHER. **La psychologie du travail.** — Genève, Collection Action et Pensée aux Éditions du Mont-Blanc, 1947. In-8°, 314 pages, 13,50 fr. s.

Voici deux extraits de la préface du D<sup>r</sup> Édouard Claparède, le réputé psychologue genevois :

*Ce livre est le premier, de langue française, qui donne une vue d'ensemble du champ de la technopsychologie, c'est-à-dire de la psychologie appliquée aux problèmes du travail industriel. Ce qui en fait la valeur, c'est d'avoir été écrit par un homme qui les a pensés, non pas dans son cabinet de travail, ou même dans son laboratoire, mais au milieu des ouvriers, dans cette atmosphère mouvementée de l'usine, qui les dresse dans toute leur vivante complexité.*

*Le principe de la rationalisation du travail refondu à la chaleur d'une profonde sympathie pour le travailleur, Taylor corrigé par la psychologie, telle a été l'œuvre, bienfaisante autant qu'habile, de M. Léon Walther.*

*C'est dans cet esprit qu'il a dirigé, pendant ces dernières années — pour autant que ses fonctions d'expert lui en laissaient le temps — la Section de technopsychologie et d'orientation professionnelle de l'Institut J.-J. Rousseau.*

Ajoutons que cet ouvrage apporte des solutions simples, heuristiques, constructives aux problèmes de la sélection, de la formation et du travail du personnel ouvrier.

J. S.

CÉGOS. **1<sup>er</sup> cycle d'études de la gestion administrative des entreprises.** — Paris, mai 1947. In-8°, 263 pages.

Le 2<sup>o</sup> cycle d'études de la CÉGOS, introduit par un exposé remarquable de M. André Siegfried sur les méthodes de travail personnelles, contient des monographies de grande valeur sur l'organisation administrative d'une vingtaine d'entreprises françaises et étrangères. Signalons tout particulièrement celle de M. de Turkheim, directeur de la Société S. V. P., sur la structure et les méthodes de cette entreprise.

J. S.

ERNST GERWIG. **Organisation und Führung industrieller Unternehmungen.** — Zurich, Société suisse des commerçants, 1947. In-8°, 260 pages, 20 fr. s.

L'ouvrage de M. Gerwig, Professeur d'économie politique à l'École polytechnique fédérale de Zurich, est une œuvre de grande valeur, qui passe en revue tous les problèmes d'organisation et de gestion des entreprises industrielles : facteurs humains et matériels, structure organique, analyse du travail, salaire, organisation des ateliers, organisation de la vente, financement, comptabilité, politique économique. Nous ne saurions assez le recommander à tous ceux qui ont journellement à résoudre ces problèmes dans leur propre entreprise.

J. S.

OSKAR HANSELMANN. **Menschenkenntnis und Menschenbehandlung.** Zurich, Gropengiesser, 1947. In-8°, 48 pages, 3 fr. s.

Apprendre à juger, à influencer, à instruire ses semblables est un art difficile. Se refusant à penser que l'on naît psychologue ou pédagogue, mais qu'on ne le devient presque jamais, M. Hanselmann nous donne des recettes simples, une sorte de code de la connaissance et des rapports humains qu'il est intéressant de consulter.

J. S.

LOUIS JAN. **La technique de l'organisation dans le commerce du cycle.** — Lausanne, Rouge et Cie, 1946. In-8°, 209 pages, 14 fr. s.

Cet ouvrage étudie le fonctionnement d'une entreprise de gros constructeur de bicyclettes, à laquelle est rattaché un établissement de vente au détail. Les différentes branches de ce commerce ainsi que les activités auxiliaires sont examinées; puis l'auteur traite de la structure du marché, de l'organisation technique (service des ventes, réparations, comptabilité, etc...). Enfin la conclusion est consacrée à l'analyse des résultats et de la situation financière. Les tableaux et graphiques sont très nombreux et permettent à ceux qui ne connaissent pas la branche du cycle, de lire facilement, et avec un profit certain, cette intéressante étude.

F. B.

ERNST BRAUNSCHWEIG. **Die Schweizerische Wollindustrie.** — Berne, Hallwag, 1945. In-8°, 140 pages, 8 fr. s.

Voici une brochure qui ne peut manquer d'intéresser vivement les spécialistes. Ils y trouveront l'énoncé et la solution de tous les problèmes relatifs à la *matière première* — besoins, production, importations, marchandises, prix, concurrence de la cellulose — à la *fabrication* — rationalisation des procédés, cartels, conditions sociales, etc... — et à la *vente des produits finis* — marchés interne et international, prix et coût de revient, etc...

J. S.